



CC du Canton de Nouvion (Siren : 248000622)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Nouvion
Arrondissement	Abbeville
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/12/1996
Date d'effet	26/12/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean-Claude BUISINE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	8 bis rue du collège
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80860 NOUVION
Téléphone	03 22 23 25 43
Fax	03 22 28 62 58
Courriel	administration@cc-nouvion.fr comnouvion@wanadoo.fr
Site internet	www.cc-nouvion.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 461
Densité moyenne	50,17

Périmètre

Nombre total de communes membres : 17

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Agenvillers (218000065)	197
80	Buigny-Saint-Maclou (218001428)	528
80	Canchy (218001600)	320
80	Domvast (218002426)	346
80	Forest-l'Abbaye (218003176)	308
80	Forest-Montiers (218003184)	421
80	Gapennes (218003598)	257
80	Hautvillers-Ouville (218004042)	596
80	Lamotte-Buleux (218004406)	356
80	Le Titre (218007151)	392
80	Millencourt-en-Ponthieu (218005197)	380
80	Neuilly-l'Hôpital (218005577)	328
80	Nouvion (218005650)	1 301
80	Noyelles-sur-Mer (218005676)	780
80	Ponthoile (218005981)	633
80	Port-le-Grand (218006013)	292
80	Sailly-Flibeaucourt (218006518)	1 026

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies <i>Etablissement d'un schéma territorial éolien et de zones de développement éolien</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>Assainissement Non Collectif (A.N.C.) : Au bénéfice des communes et des logements du canton ne disposant pas d'un assainissement collectif. Ce service comprendra : -Prestations obligatoires : Contrôle de la conception et de la réalisation des nouvelles installations et, d'autre part, le contrôle du bon fonctionnement des installations existantes. -Prestations facultatives : Vidange et nettoyage des installations</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Protection de l'environnement Collecte des déchets ménagers et assimilés.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Protection de l'environnement -Création, gestion des points d'apports volontaires et déchèteries. stockage, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.</i>

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

- Action sociale

- *Actions en faveur des personnes âgées : Services visant au maintien à domicile des personnes âgées. - Création et gestion de structures d'accueil pour personnes âgées. - Mise en place d'actions en faveur des jeunes : Création et gestion de CAJ et de CLSH - Emploi : Participation aux structures favorisant l'emploi, l'insertion et la formation professionnelle. - Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.)*

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Développement économique -Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et aéroportuaires. Les extensions supérieures à 1 ha sont de la compétence de la Communauté de Communes

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

Développement économique -Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et aéroportuaires. Aménagement et gestion de l'aérodrome, situé sur le territoire de la commune de Buigny saint Maclou lorsqu'il sera devenu propriété de la Communauté de Communes du canton de Novion en Ponthieu.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

-Création, aménagement, entretien des équipements sportifs communautaires existants : Gymnase de la communauté de Communes du Canton de Novion en Ponthieu, terrain de Football de la Communauté de Communes du Canton de Novion en Ponthieu, Terrain de tennis de la Communauté de Communes du Canton de Novion en Ponthieu situés près du collège de Novion ; terrain de tennis de la Communauté de Communes du Canton de Novion en Ponthieu situé à Domvast.

- Etablissements scolaires

Compétence scolaire : Prise en charge de réseau d'aide Spécialisée d'éducation (RASED) pour les élèves primaires et maternels du canton : Hébergement, fournitures scolaires et frais de téléphone. Etablissement d'une convention avec la commune de Millencourt en Ponthieu pour le collège

- Activités culturelles ou socioculturelles

Soutien aux activités sportives et culturelles du collège Action culturelle : Mise en place et gestion d'un service d'enseignement musical. Etablissement de convention avec le Conseil Général ou autres organismes dans le cadre de manifestations culturelles.

- Activités sportives

-Soutien aux activités sportives et culturelles du collège -Soutien aux associations dont la compétence incombe à la Communauté de Communes. La liste sera validée tous les ans par délibération.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration d'un SCOT

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création et réalisation de zones d'aménagement concerté à vocation économique

- Transport scolaire

Transports scolaires et périscolaires à l'exception des transports liés à l'activité des RPI et des RPC et interne aux écoles primaires et maternelles. Le personnel mis à disposition dans les cars de transports liés à l'activité des RPI et RPC et interne aux écoles primaires est de la compétence des communes.

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Elaboration d'une charte de développement et d'aménagement du territoire communautaire.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Voirie - Création, aménagement, entretien de la voirie classée communale répertoriée sur le tableau de classement des voies communales suivant le détail du règlement voirie. - Les travaux d'aménagement des traverses départementales sous maîtrise d'ouvrage des communes en application de l'article 186 de la loi 2004/809 du 13 août 2004 disposition codifiée à l'article L 5214-16V du CGCT peuvent faire l'objet d'un fonds de concours à fixer par délibération du conseil communautaire, dont le montant viendra en déduction de l'enveloppe financière des travaux neufs. Service de déneigement sur voies communales

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Politique de l'Aménagement et du cadre de vie -élaboration et suivi du plan local de l'Habitat.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Mise à disposition d'un cyberbus à destination de tous les publics Aménagement numérique du territoire: -Etablissement et exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques et promotion des usages en matière de technologies de l'information et de la communication. Le conseil de la communauté de communes est autorisé à transférer cette compétence à un syndicat mixte.

- Autres

Gendarmerie : Construction, aménagement, entretien des locaux dévolus à ce service. Réhabilitation et gestion des anciens locaux de la gendarmerie.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	Syndicat Mixte du Pays et de Préfiguration du Parc Naturel Régional de la Baie de Somme (200039311)	SM ouvert	131 695
80	Somme Numérique (258004365)	SM ouvert	584 547

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)